

SAINT ALBAN DE MONTBEL - DPT. DE LA SAVOIE

AMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES :

LOT N°06 : FOURNITURE DES VÉGÉTAUX

Thonon le, 07 février 2018

PRÉAMBULE:

A - VÉRIFICATION PRÉALABLE:

L'entrepreneur est réputé, à la remise de son offre :

Avoir apprécié exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages, s'être parfaitement et totalement rendu compte de leur nature, de leur importance et de leurs particularités.

Avoir procédé à une visite détaillée du terrain et des existants, et avoir pris parfaitement connaissance de toutes les conditions physiques et de toutes sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès, aux abords, à la topographie et à la nature des terrains (couche superficielle, venues d'eau, etc...) à l'exécution des travaux à pied d'œuvre, ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement du chantier (moyens de communication et de transport, lieu d'extraction des matériaux, stockage des matériaux, ressources en main d'œuvre, énergie électrique, eau, installations de chantier, éloignement des décharges publiques ou privées, etc...).

Avoir contrôlé toutes les indications des documents du dossier notamment celles données par les dessins d'exécution, et les quantités portées dans le cadre du D.Q.E, s'être assuré qu'elles sont exactes, suffisantes et concordantes, s'être entouré de tous renseignements complémentaires éventuels auprès du maître d'œuvre

Les quantités portées dans le cadre du D.Q.E. sont calculées suivant les dimensions réelles, soit à l'unité, soit au mètre linéaire, soit au mètre superficiel, soit au mètre cube, soit au kilogramme, sans aucune majoration quelconque pour déchets, coupes, foisonnements, difficultés de mise en œuvre, etc...

B - CONTENU DES PRIX UNITAIRES:

Les prix unitaires du présent descriptif sont réputés comprendre implicitement les dépenses résultant des prescriptions techniques particulières suivantes, bien que celles-ci ne fassent pas l'objet d'articles spécifiques dans le présent descriptif :

Présentation des échantillons:

Il est rappelé que les matériaux utilisés devront satisfaire aux conditions fixées dans le présent descriptif. Avant mise en œuvre tous les matériaux devront être présentés à l'acceptation du maître d'œuvre.

Evacuation à la décharge:

Le lieu de décharge est laissé à l'appréciation de l'entrepreneur, les droits de décharges éventuels ainsi que les nettoyages des voies empruntées seront implicitement inclus.

Protection des ouvrages existants :

Les ouvrages existants et en particulier les ouvrages enterrés seront soigneusement repérés et protégés pendant les travaux. Une précaution toute particulière sera observée lors des travaux de terrassement.

Implantation des ouvrages:

L'implantation des ouvrages du présent descriptif est comprise dans les prix unitaires, elle sera réalisée comme suit :

Le maître d'œuvre fournira à l'entreprise un fichier au format DWG Autocad 2000, comprenant : le relevé initial du géomètre et l'ensemble des plans d'exécution du chantier qui sont basés sur ce relevé initial. L'entrepreneur devra être en mesure d'exploiter ces données et de réaliser l'implantation sur le site à partir de ces données. Les implantations de l'ensemble des ouvrages seront à présenter au maître d'œuvre avant toute réalisation. L'entrepreneur sera tenu de signaler au maître d'œuvre toutes anomalies, discordances ou difficultés particulières. Ces opérations seront à effectuer par un personnel qualifié et maîtrisant les moyens informatiques.

C - LIMITE DE PRESTATIONS:

Le présent lot comprend l'ensemble des prestations pour la fourniture des végétaux sur le chantier.

L'entrepreneur veillera lors de la livraison à respecter et protéger les espaces environnants et ne pas détériorer les aménagements réalisés.

Limite des prestations:

- lot n°1 : terrassements – réseaux – enrobés
- lot n°2 : pavages – dallages – béton sablé – maçonneries - bordures
- lot n°3 : local wc et grenette
- lot n°4 : mise en place d'un ascenseur
- lot n°5 : travaux d'espaces verts

N° des Prix du Bordereau	DÉSIGNATION DES OUVRAGES Prix à indiquer en toutes lettres (euros hors taxes)	PRIX UNITAIRES En chiffres € H.T
	<p>FOURNITURE DES VÉGÉTAUX:</p> <p>L'entrepreneur est tenu de fournir et de livrer à pied d'œuvre, les végétaux selon la nature des essences, les variétés et les dimensions indiquées sur la liste des plantes ci-dessous.</p> <p>Les plantes devront être de premier choix, saines, bien constituées, exemptes de toutes maladies, sans mousse ni gerçure. Les racines seront sans écorchures, bien ramifiées, pourvues d'un chevelu abondant et être conservées autant que possible dans leur intégralité.</p> <p>Celles qu'on a été obligé de recéper devront avoir 0,30 m de longueur au moins. Les sujets ne seront acceptés que s'ils ont développé de nouvelles branches et s'ils sont bien conformes.</p> <p>Les réservations des végétaux seront faites dans les pépinières par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.</p> <p>Cependant, l'entrepreneur du présent lot devra garantir que les précautions nécessaires selon les règles de l'art seront prises lors des travaux préalables à la plantation, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - période d'arrachage et de transport adaptées en fonctions des conditions climatiques, - les végétaux à compter de leur arrachage et jusqu'à leur livraison à pied d'œuvre seront protégés et entretenus contre les effets climatiques (dessèchement, gel, etc.). <p>A partir du moment où l'entrepreneur du lot n°5 a pris en charge les végétaux lors des livraisons, et ceci sans observations, la responsabilité des soins à donner aux végétaux et la garantie de reprise seront assumées par l'entreprise attributaire du lot n°5.</p> <p><u>Position</u> : espaces plantés</p>	
1	<p>PINUS SYLVESTRIS TIGE RELEVÉ 25/30 PORT COMPACT PETITES AIGUILLES MG</p> <p>Pépinière de provenance.....</p> <p>A compter à l'unité.....</p>	
2	<p>PINUS SYLVESTRIS CEPEE RELEVÉ 3/4 TRONC 200/250 PORT COMPACT PETITES AIGUILLES TYPE PIN CROCHU MG</p> <p>Pépinière de provenance.....</p> <p>A compter à l'unité.....</p>	
3	<p>PRUNUS AVIUM « PLENA » TIGE FLECHÉE 20/25 MG</p> <p>Pépinière de provenance.....</p> <p>A compter à l'unité.....</p>	
4	<p>PRUNUS AVIUM « PLENA » CEPEE 3/4 TRONC 250/300 MG</p> <p>Pépinière de provenance.....</p> <p>A compter à l'unité.....</p>	

5	ACER CAMPESTRE EN BALIVEAUX BRANCHUS BAS 300/350 MG Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
6	ACER CAMPESTRE TIGE 18/20 MG Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
7	CORNUS FLORIDA CEPEE 3/4 TRONC 175/200 MG Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
8	CORNUS FLORIDA "RUBRA" 175/200 CEPEE 3/4 TRONC MG Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
9	CELTIS SINENSIS CEPEE SOLITAIRE 3/4 TRONC 450/500 MG Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
10	ABELIA GRANDIFLORA 80/100 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
11	VIBURNUM TINUS 60/80 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
12	PHOTINIA FARESII 'RED ROBIN' 80/100 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
13	HYDRANGAEA ARBORESCENS « ANABELLA » 10-12 BR. 60/80 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
14	HYDRANGAEA QUERCIFOLIA « ALICE » 3-4 BR. 80/100 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
15	TAXUS BACCATA 100/120 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	

16	TAXUS BACCATA 80/100 TF Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
17	HEDERA HELIX « ALGERIAN BELLECOUR » R. TF C.2 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
18	CARPINUS BETTULUS « FASTIGIATA » TF 60/80 R.N. Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
19	MISCANTHUS SINENSIS « GRACILLIMUS » C.2. Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
20	PANICUM VIRGATUM « HEAVY METAL » C.2 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
21	CALAMAGROSTIS X ACUTIFLORAS « KARL FORSTER » C.2 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
22	GAURA LINDHEÏMERI G. 9X9 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
23	VERBENA BONARIONIS C.2 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	
24	PEROVSKIA ATRIPLICIFOLIA "BLUE SPIRE" C.2 Pépinière de provenance..... A compter à l'unité.....	

COMPLÉTÉ

A

Le

L'ENTREPRENEUR (Cachet & signature)